

OBLIGATOIRE

Pièces et renseignements à donner impérativement à l'ED DESPEG et à la BU DROIT aux périodes mentionnées ci-dessous

Pour les doctorants inscrits en 2016/2017 : A l'ED DESPEG **60 jours avant la date de soutenance :**

Pour les doctorants ayant eu par le passé un refus et qui doivent s'inscrire pour soutenance : A l'ED DESPEG **80 jours avant la date de soutenance :**

- le formulaire dûment complété de désignation des membres du jury,
- les coordonnées **personnelles** (postales, électroniques et téléphoniques) des membres du jury,
- le jour et l'heure de la soutenance,
- la photocopie de la carte d'étudiant,
- la photocopie de la page de garde de la thèse,

A la BU **30 jours avant la soutenance :**

et, conformément à l'arrêté du 25/05/2016, le doctorant prend rendez-vous avec la BU (voir coordonnées ci-dessous) pour le dépôt légal de sa thèse. Un dépôt à distance peut être organisé lorsque le doctorant est dans l'impossibilité de se déplacer.

Coordonnées des Services des thèses BU

Pour l'ED DESPEG → BU Droit : **Madame ZEPHIR** ☎ 04 92 15 74 69 Adresse électronique : Sandrine.ZEPHIR@unice.fr , et site web :

<http://bibliotheque.unice.fr/services-et-formations/publication-theses/procedure-de-depot/procedure-de-depot>

Lors du dépôt, le doctorant fournit :

- le(s) fichier(s) de sa thèse au format pdf
- les formulaires « Conformité de la version électronique et autorisation de diffusion » « Convention de diffusion sur Internet » remplis et signés.
- le formulaire « Données complémentaires » rempli.

Après validation technique du dépôt, la BU délivre au doctorant une attestation de dépôt. Une copie électronique est transmise au secrétariat de l'ED.